

CSE 03 MAI
2024

L'Actu-EL

CSE



06 Mai 2024

Situation économique

Le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard d'euros. Et les stocks sont évalués à 343 millions d'euros.

Qui a dit que l'avenir est morose ?

Nouveau bâtiment HQTC

Le budget d'environ 38 millions d'euros en augmentation a été validé, la phase d'exécution commence et le calendrier prévoit un déménagement dans ces nouveaux locaux trimestre 1 en 2026.

Service médical

Recrutement d'un médecin (60 ans, emploi à 80%). Le Docteur Brissaud a fait un compte rendu depuis son arrivée en octobre 2023, elle effectue une part importante de son travail à étudier les postes. En FY2023 notons qu'il y a dans le bilan 9 personnes déclarées en inaptitude totale (licenciées).

Tenue de travail mise à domicile plutôt qu'aux vestiaires

Nous avons protesté sur les menaces que reçoivent certains qui viennent au travail déjà changés avec leurs chaussures et vêtements de travail... Le service RH trouve des arguments juridiques pour justifier ces reproches à ces collègues qui n'ont rien fait de mal ! Nous n'avons toujours pas compris en quoi cela gêne le fonctionnement de l'entreprise. Cette menace de supprimer leurs primes habillages et déshabillages semble ciblée sur certaines personnes. Où sont passés les engagements pour favoriser « le bien être au travail » de tous ?

Inaptitude

Pour un collègue de Meythet jugé inapte à son poste mais avec possibilité de reclassement nous avons demandé si le poste créé récemment à Argonay d'auditeur qualité avait été proposé. Le représentant de l'employeur a répondu que ce poste était pourvu et que le salarié concerné n'avait pas forcément les compétences requises. Nous avons une fois de plus demandé que les postes les plus doux, sans port de charges, soient réservés aux personnels abîmés au travail.

Nous avons voté contre ce licenciement pour inaptitude.

DÉCLARATION CGT NTN-SNR au CSE du 3 mai 2024

Pour la CGT ce projet, présenté le 25 avril 2024, est un projet de désindustrialisation.

C'est pourquoi nous donnons un avis défavorable.

L'annonce de l'optimisation des surfaces industrielles, avec la fermeture du site de Meythet et de celui de Mettman en Allemagne, c'est d'abord la recherche d'une rentabilité au détriment des emplois. La volonté de délocaliser en Roumanie une partie de la production pour rechercher une masse salariale inférieure (et nous mettre en concurrence) montre que les actionnaires misent sur une exploitation accrue, notamment dans la partie production, pour augmenter leurs profits.

A qui profite le but avoué d'abaisser la masse salariale ? Ce projet, tenu secret, est bouclé depuis un an au moins, et maintenant enclenché quand l'ensemble des salariés est informé. Cela démontre une fois de plus la volonté de la direction de NTN d'imposer ses décisions avec les mêmes méthodes que les Stellantis, Renault etc.

A-t-on demandé leur avis aux collègues en Allemagne avant de rayer leur site de la carte ? Rappelons la réalité des chiffres sur les sites NTN Alpes : de janvier 2018 à janvier 2024, la baisse de l'effectif global est d'au moins 500 salariés.

Votes des élus : la CGT a voté contre, il y a eu 2 pour et 11 abstentions.

